

N RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Manger sainement, c'est un droit de l'enfant. Par Paola Riva Gapany

Les conseils de la FRC

Valais

19 nov. 2020, 11:00
/ Mâj, le 19 nov. 2020 à 11:00Paola Riva Gapany, membre du comité FRC Valais.
©DR

Le 20 novembre est consacré Journée internationale des droits de l'enfant. Partout à travers le monde, les enfants célèbrent leurs droits, dont le droit à un niveau de vie suffisant et le droit à jouir du meilleur état de santé possible. A cet égard, la nourriture, sans laquelle les enfants ne peuvent se développer harmonieusement, joue un rôle essentiel. Le droit à l'alimentation c'est le droit de chaque enfant d'avoir accès à une alimentation sûre, salubre, accessible et disponible.

En Suisse, l'accès aux aliments n'est pas problématique, bien au contraire. Mais les excès alimentaires sont de plus en plus fréquents et menacent la santé des enfants. Selon les Hôpitaux universitaires genevois, plus de 20% d'enfants et d'adolescents sont déjà en excès de poids et 5 à 8% sont atteints d'obésité.

La FRC s'engage à rendre les aliments pour enfants réellement favorables à la santé des enfants, en réduisant l'omniprésence des sucreries et en diminuant la pression marketing sur les enfants. Les tests et enquêtes de la FRC ont montré que les aliments, dont les emballages sont conçus pour plaire aux enfants, sont trop sucrés, trop gras ou trop salés. La FRC est intervenue auprès des fabricants et a obtenu la diminution de la teneur en sucres ajoutés notamment des céréales du petit-déjeuner et a réussi à cadrer le marketing alimentaire qui ciblait les enfants avec des produits inadaptés. Elle a également réussi à faire retirer les sucreries à hauteur des enfants dans les offices postaux et elle a encouragé les distributeurs à en faire de même.

Plusieurs cantons, dont le Valais qui est précurseur dans ce domaine, ne vendent plus de boissons sucrées dans les établissements scolaires, mais des pommes de production locale, et cela grâce au travail de la FRC et d'autres organisations telles que Fourchette verte ou Promotion Santé Valais. Respecter les droits de l'enfant, c'est lui apprendre à manger sainement.

Pour agir en adulte responsable, consultez les sites www.frc.ch, www.fourchetteverte.ch et www.promotionsantevalais.ch.

Soyez le premier à commenter



À lire aussi

VALAIS, LES CONSEILS DE LA FRC

N Hébergeons les hérissons! Par Paola Riva Gapany

07.11.2020 11:00

